

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé le **MARDI TROIS (03) JUIN 2025 à QUINZE (15) HEURES PRECISES DE L'APRES MIDI** à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur par devant Maître Irène ADJAGBA ICHOLA, Notaire près la Cour d'Appel de COTONOU, dont l'office est sise au carré N°144 Avenue Van Vollen Hoven, Avlékétécodji 01 BP : 1112 COTONOU, Tél : 21 31 51 02/90 90 66 78, E-mail : officeiadichol@yahoo.fr, commis par ordonnance N°554/2024 du 06 Novembre 2024, rendue à pied de requête par le Président du Tribunal de Commerce de Cotonou ; de l'immeuble urbain bâti de forme quadrangulaire formant la parcelle « C » de l'ilot 258 RFU, lotissement de Cotonou, objet du titre foncier N°12815 inséré au registre foncier de la Commune de Cotonou, appartenant aux héritiers de feu DEDJI TOFFODJI Adrien.

À la requête de la Société United Bank for Africa Bénin (UBA) BENIN SA, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 19 600 000 000 F CFA, inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Cotonou sous le numéro RB/COT/07 B 1739, Agrément bancaire numéro B0067M, ayant son siège social sis à Cotonou, Patte d'Oie Cadjèhoun, Quartier AWHANLEKO, ilot 610 Parcelle zb, 01 BP 2020 Cotonou, Tél : (229) 21 31 34 34, 21 30 18 30, Télex : 5151 CONTBK, SWIFT : COBB BJ BJ, site web : www.ubagroup.com, Email : cfcbenin@ubagroup.com, agissant aux poursuites et diligence de son Directeur Général en exercice, demeurant et domicilié es-qualité audit siège, ayant pour Conseil Maître Hyppolyte YEDE, Avocat au Barreau du Bénin, domicilié es-qualités au lot 2157 parcelle T, quartier Mènotin, Immeuble GBEDIGA, Rue pavée du Bénin Marché allant vers Hôpital Mènotin, immeuble GBEDIGA, 03 BP : 338 Jéricho, Tél : 01 95 22 13 48/ 01 97 80 55 60, au Cabinet duquel domicile est élu en tant que de besoin ;

EN EXECUTION

- ✓ De la grosse en forme exécutoire d'un acte notarié en date du 14 Janvier 2009, portant « Acte de Convention de Compte Courant Entre CONTINENTAL BANK BENIN ET LA SOCIETE « SUPER PEINTURE » établie en l'Etude de Maître Irène ADJAGBA ICHOLA, Notaire à Cotonou-
- ✓ De la grosse en forme exécutoire de l'acte en date du 06 Juillet 2009 portant « Complément de Garanties par LA SOCIETE « SUPER PEINTURE » Sarl au profit de CONTINENTAL BANK BENIN » établie en l'Etude de Maître Irène ADJAGBA ICHOLA, Notaire à Cotonou-
- ✓ Du pouvoir spécial aux fins de saisie immobilière en date du 28 Octobre 2024 délivré par Monsieur Charles KONE, Directeur Général de l'United Bank for Africa (UBA)-Bénin SA ;
- ✓ De l'ordonnance aux fins de désignation de Notaire en vue d'adjudication N°554/2024 en date du 06 Novembre 2024 rendue à pied de requête par le Président du Tribunal de Commerce de Cotonou ;

Et en vertu :

- ✓ Du Commandement de payer aux fins de saisie immobilière en date du 21 Janvier 2025, suivant exploit de Maître Landry Fridaous AHITCHEME, Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Cotonou et le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada, délaissé à la société « SUPER PEINTURE » SARL et aux héritiers de feu DEDJI TOFFODJI Adrien ;
- ✓ De la Dénonciation de commandement aux fins de visa et de publication en date du 14 Février 2025, faite au Bureau Communal du Domaine et du Foncier de Cotonou, suivant exploit de Maître Landry Fridaous AHITCHEME, Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Cotonou et le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada,-

IL SERA ADJUGE AU PLUS OFFRANT ET AU DERNIER ENCHERISSEUR

L'immeuble ci-dessous désigné saisi sur :

1°- La société « SUPER PEINTURE » SARL, immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier de Cotonou sous le numéro RB 17387-B, ayant son siège social à Cotonou, lieudit Sikècodji Carré N°800, représentée par son Gérant Monsieur TOFFODJI Dieudonné, demeurant et domicilié es-qualité audit siège, Tél : 01 97 58 23 14.

2- Et les héritiers de feu DEDJI TOFFODJI Adrien, représentés par les nommés TOFFODJI Dieudonné et TOFFODJI Faoziath, demeurant et domiciliés à Cotonou lieudit Zogbohoulé, Maison TOFFODJI, Tél : 01 97 58 23 14/ 01 97 89 11 97.

DESIGNATION :

Il s'agit d'un immeuble urbain bâti de forme quadrangulaire formant la parcelle « c » de l'ilot 258 RFU, lotissement de Cotonou, objet du titre foncier n°12815 du livre foncier de Cotonou appartenant aux héritiers de feu DEDJI TOFFODJI Adrien. De superficie de cinq ares soixante-douze centiares (05a 72ca), il est situé à environ 100m au sud de la rue N°209 et à 150m environ de la pharmacie Adéchinan. Il consiste en un ensemble urbain composé d'un bâtiment de type R+2.

Ledit immeuble est limité :

- Au Nord par la parcelle « t » dont le propriétaire est inconnu ;
- Au sud par la Rue numéro 209 de 20 mètres ;
- A l'Est par la parcelle « d » Présumée propriété du sieur ADJADOHOUN François.
- A l'Ouest par la parcelle « b » présumée propriété du sieur CHIKOU Albert ;

MISE A PRIX : 100 000 000 FRANCS CFA

Les enchères se feront par ministère d'avocat ou par les enrichisseurs eux-mêmes par tranche minimale de FCFA DIX MILLIONS (10. 000.000).

ENTREE EN JOUISSANCE

1° L'adjudicataire paiera le prix principal de l'acquisition aussitôt le prononcé de l'adjudication ou au plus tard dans les vingt (20) jours de l'adjudication.

A défaut de ce paiement, ce prix produira des intérêts au taux légal à compter du jour de l'adjudication sans mise en demeure préalable et sans préjudice à l'exigibilité.

L'adjudicataire pourra en outre à défaut de justification de ce paiement être poursuivi par la voie de la folle enchère, sans préjudice des autres voies de droit.

2° L'adjudicataire devra payer :

En sus du prix d'adjudication et dans les vingt (20) jours suivant l'adjudication tous les frais pour parvenir à la vente et préalables à celle-ci, soit ceux de poursuite de vente, ceux de l'Huissier de justice, soit du cahier des charges et de son dépôt, de tous procès-verbaux de dire, ceux de publicité et d'autres d'après la taxe qui en aura été faite et dont le montant sera annoncé publiquement lors de l'ouverture des enchères.

La grosse de l'acte d'adjudication ne pourra être délivrée par le **Notaire** qu'après justification du paiement desdits frais.

En sus du prix d'adjudication, à l'instant de l'adjudication ou dans les vingt-quatre (24) heures les droits et timbres d'enregistrement, et au plus tard dans la huitaine de l'adjudication, les émoluments et remises dus, les coûts d'expéditions, d'exploits, d'extraits de grosse, la taxe de publicité foncière mutation et autres.

3° L'adjudicataire aura par le seul fait de l'adjudication, la propriété de l'immeuble qui lui sera adjugé.

Il en aura également la jouissance le jour même de l'adjudication soit par la prise de possession réelle sous réserve du respect des charges et conditions, soit par la perception des loyers en cas de location.

Il ne pourra jusqu'au paiement du prix commettre aucune dégradation à peine d'être contraint à la consignation du prix même par folle enchère.

Conformément à la loi, le cahier des charges a été déposé en ligne sur le site web www.tribunalcommercecotonou.bj, le **Lundi 17 Mars 2025**, sous le numéro **BJ/e-TCC/2025/DA/0274**, où il peut être consulté-

Consignation pour enchérir :

Nul ne pourra être admis à enchérir s'il ne justifie, avant l'ouverture des enchères, d'une consignation déductible ou remboursable de FCFA 20.000.000 effectuée entre les mains du Greffier en Chef du Tribunal de Commerce de Cotonou contre récépissé deux (02) jours francs au moins avant le jour de l'adjudication.

Fait et rédigé à Cotonou le Neuf (09) Mai 2025

Pour tous renseignements utiles, veuillez contacter :

- Le Cabinet de Maître Hippolyte YEDE, Avocat au Barreau du Bénin, sis au lot 2157 parcelle T, quartier Mènonatin, Immeuble GBEDIGA, Rue pavée du Bénin Marché allant vers Hôpital Mènonatin, immeuble GBEDIGA, 03 BP : 338 Jéricho, Tél : 95 22 13 48/ 97 80 55 60
- L'Etude de Maître Landry Fridaous AHITCHEME, Huissier de Justice près la Cour d'Appel de Cotonou et le Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe d'Allada Allada, sise au Quartier Allomey, immeuble Anne-Marie YEHOUESSI, Rue pavée opposée à l'agence de la BANK OF AFRICA (BOA), derrière l'arrondissement, 06 BP 1445 Cotonou, e-mail : etude.huissier.alf@gmail.com Tél : 21-01-99-98 / 97-60-87-79 / 95-31-79-89
- L'Etude de Maître Irène ADJAGBA ICHOLA, Notaire sise au carré N°144 Avenue Van Vollen Hoven, Avékétécodji 01 BP : 1112 COTONOU, Tél : 21 31 51 02/90 90 66 78, E-mail : officeiadichol@yahoo.fr
- Le Greffe du Tribunal de Commerce de Cotonou-



Affiché, le 12 Mai 2025